Message de la délégation de la ROUMANIE au Forum de la Haye 8-12 février 1999

MONSIEUR LE PRESIDENT, MESDAMES ET MESSIEURS,

Permettez-moi, d'abord, d'exprimer au nom de la delegation roumaine, la grande satisfaction de participer au Forum International organisé par le FNUAP, tout en y associant nos remerciements au Gouvemement du Royaume des Pays-Bas.

Je voudrais préciser que en Roumanie, après la revolution du décembre 1989, toutes les mesures politiques visant une pronatalite forcée et totalitaire ont été eliminees.

Durant ces dernières années, une des preoccupations constantes des décideurs gouvernamentaux a été la promotion d'une politique de la population appropriee, se concretisant tant par la promotion d'initiatives législatives que par l'adoption des mesures socio-economiques, compte tenu de l'evolution defavorable de la population et de sa situation démographique y compris certains aspects propres au developpement humain.

On a enregistré, quelques résultats notables dans le perfectionnement de la legislation nationale en plusieurs domaines comme la promotion de l'égalité des chances, de l'équité entre les sexes et de l'acroissement du role de la femme, l'accès aux services medicaux, la protection de la santé de reproduction et du plannification familiale, le droit à l'éducation, le respect des droits de l'enfant et la mise en place d'une protection sociale réelle, orientée vers une qualité de vie adequate et l'eradication de la pauvrete.

Les ressources financières et economiques limitées ont réduit la possibilité d'avoir des résultats significatifs dans la realisation des objectifs prévus par le Programme d'Action du Caire.

Sur le fond des tendances negatives demographiques, l'État s'est donné pour priorité la protection sociale de la population, ce qui a indirectement influence la decision des couples sur le nombre d'enfants desire, sur la consolidation et la stabilité de la famille et respectivement sur leur mode de vie.

Malgré le fait que durant les demieres annèes, une importance accrue ait été accordée à la santé de repoduction et sexuelle, suivant les objectifs du Programmme du Caire, des niveaux defvorables se sont maintenus en ce qui conceme le taux d'avortement, la mortalite matemelle, la mortalite infantile ou l'incidence des maladies sexuellement transmissibles y compris le SIDA.

Les soucis actuels du gouvemement sont dirigés vers des futures actions visant l'elargissement des services de plannification familiale accessibles a tous, en tant que moyen de prevention soit des grossesses non-souhaitees soit de la reduction de la mortalite matemelle due aux avortements. Également, les programmmes adoptés et promus par le Minister-e de la Sante prevoient un plus large accès des jeunes adolescentes à des services de santé sexuelle et de reproduction de qualité et accessibles, ainsi que la promotion d'une campagne efficace d'information et d'education en collaboration avec la société civile.

Les réformes législatives et sociales dans le domaine des droits des femrnes ont envisage la promotion, en etroite cooperation avec tous les partenaires sociaux y compris la société civile, de l'égalité des chances en ce qui conceme l'accès à l'education et au emploi, ainsi que la stimulation de la reconversion professionelle suite à la demande du marché du travail.

En même temps avec les preoccupations prioritaires de l'État visant la protection sociale de la population dans les limites des contraintes imposées par les ressources financières disponibles et les difficultés surgies pendant la période de transition, il apparait comme nécessaire du metre en place de nouveaux programmes et mesures, destines à combattre les discriminations à l'egard des femmes, surtout en ce qui conceme leur promotion au niveau de decision, la violence domestique ou bien l'abus sexuel contre les femmes et les jeunes filles.

11 faudra adopter de nouvelles mesures capables d'accroitre le role des hommes et de leur responsabilité au sein de la vie familiale et d'assures la promotion de l'équité et de l'égalité entre les sexes.

Le Gouvemement roumain et les organismes gouvemamentaux concernés, soutenus par la société civile, sont préoccupés de mieux établir les politiques menant à l'integration et à la correlation des politiques de la population et du developpement et ainsi que d'assurer des ressources plus substantielles, nationales ou internationales, afin d'appliquer les strategies et les objectifs privus dans le Programme d'Action de la Conference Internationale sur la Population et le Développement.